

Programme de formation

Formation "Manipulation des bovins, bien-être animal et sécurité des opérateurs"

Les objectifs

- Expliquer les principes du comportement des animaux
- Manipuler les bovins dans le respect du bien-être animal et de la sécurité des opérateurs

Public :

Éleveurs, techniciens d'élevage, bouviers de centre d'allotement ou d'abattoir, convoyeurs, commerciaux...

Pré-requis

Aucun

Programme

Le comportement des bovins : "dans la peau d'une vache", comprendre les perceptions sensorielles de la vache pour mieux comprendre ses réactions et être plus efficace

L'importance de la relation homme-animal : comment l'établir et l'entretenir ? Le bien-être des bovins, la protection animale

Les bonnes pratiques de manipulation, pour respecter le bien-être animal et sécurité de l'opérateur :

- approche d'un bovin : bien se comporter pour mettre l'animal en confiance et le rendre plus coopérant
- manipulation collective des bovins : trier des animaux dans un parc en limitant les risques
- Les principaux équipements pour l'embarquement, la contention fixe ou mobile, individuelle ou collective : caractéristiques, avantages et inconvénients, principes d'utilisation

Adaptation des pratiques aux équipements de travail * :

- échanges entre les stagiaires sur leurs pratiques de travail : identification des pratiques à risques et actions correctives
- synthèse des recommandations

* Ce point pourra être abordé si la formation est précédée d'une journée d'observation sur site, réalisée par le formateur, pour faire un diagnostic de l'outil de travail (équipements, matériels, organisation du travail...), s'entretenir avec les opérateurs et observer leurs pratiques. Les vidéos seront utilisées comme support pédagogique, en complément d'autres supports de formation.

Evaluation des acquis

Questionnaire

Méthodes pédagogiques

- Exposés et échanges
- Visites des équipements du site
- Analyse de vidéo
- Démonstration ou exercices pratiques de manipulation

Autre formation sur le même thème

[Réfèrent bientraitance animale en centre de rassemblement](#)

7 heures

Référence : SECOP